

RAPPORT DE CONTRÔLE

Rapport de contrôle n°: 125/20150410/17
Date du contrôle 10-04-2015
Genre de contrôle Contrôle de conformité d'une installation électrique
Local type ☐ Appartement Bloc E 1.4
Lieu du contrôle [REDACTED]
5000 Namur
Propriétaire BPC
Installateur: ALLOSON TVA (ou CI): 0414251960
Inspecteur: DEHAES V.
Gestionnaire du réseau de distribution Ores (non placé)

Contrôle

L'installation a été contrôlée suivant les prescriptions du R.G.I.E., art. 86 art. 270

Tension de service : 2x230V
Conduite d'arrivée : 4x10mm²
Protection maximale : 63A
Isolement : 4M Ohm
Résistance de terre : 2 Ω Electrode de terre Boucle
Dispositif de protection à courant différentiel résiduel : IDn : 300.mA In : 63A 2 p Type:A
Nombre de circuits : Général (15circuits+1res.)
Dispositif de protection à courant différentiel résiduel : IDn : 30mA In : 63A 2 p Type:A
secondaire : Pour 5 circuits (10 à 15)

Infractions

Néant

CONCLUSION

L'installation est conforme au R.G.I.E. et peut être mise en service.

L'interrupteur différentiel général est scellé par plomb portant l'insigne E.T.
Le schéma unifilaire et le schéma de position sont visés.
Vitre de séparation bain/douche présente mais non placée(chantier).

La visite de contrôle prévue par l'art.271 du R.G.I.E. doit avoir lieu au plus tard : 10/04/2040

L'inspecteur,
Dehaes Vincent